



PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

LAON, le 17 juin 2019

Cabinet du Préfet - Service des Sécurités
Pôle représentation de l'État

Affaire suivie par : K.AMRANE
Tél. : 03.23.21.82.13

Mél. : pref-representation-etat@aisne.gouv.fr

Le Préfet de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les Maires
des communes du département

*en communication à Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets,
et à Madame le Directeur départemental
de l'Office national des anciens combattants et victimes de
guerre*

n° 16/2019

Objet : Journée nationale commémorative à l'occasion du 79ème anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi le 18 juin 1940.

P. J. : Une.

Le mardi 18 juin 2019 est la Journée nationale commémorative à l'occasion du 78ème anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi le 18 juin 1940.

À cette occasion sera organisée une cérémonie au plan départemental.

Vous trouverez ci-joint le message de Madame la Secrétaire d'État auprès de Madame la ministre des Armées qui devra être lu lors de la cérémonie que vous organiserez dans votre commune.

Devra également être lu au cours des cérémonies organisées dans le cadre de cette journée nationale, le texte de l'appel du 18 juin 1940.

Nicolas BASSELIER